

Les Banques rallongent la bonne opportunité d'un achat immobilier en exploitant les taux bas stabilisés :

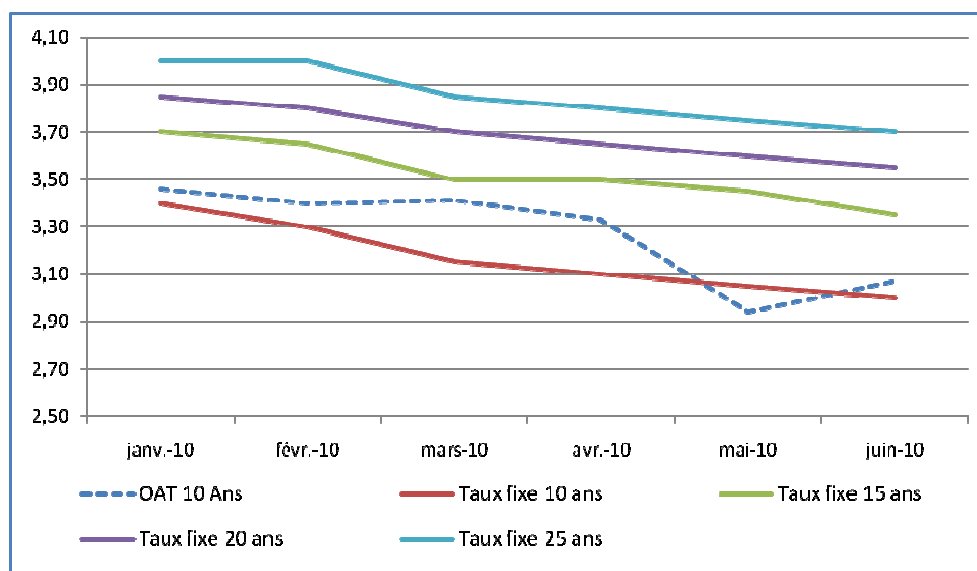
les taux fixes à moins de 3,50 % sur 20ans
 font leur apparition dans les grilles tarifaires

Depuis le début 2010, l'OAT 10 ans (taux de référence des prêts à taux fixes) à perdu presque 40 points de base à 3,07 % en juin contre 3,46 % en janvier.

Cette baisse a été presque totalement répercutée par les banques sur les taux des prêts immobiliers qu'elles pratiquent. Baisse de 0,40% sur les taux d'intérêt des prêts sur 10 ans, 0,35 % pour les prêts sur 15 ans et une chute de 0,30 % sur les prêts à durées plus longues.

Dans un marché très calme, pas d'inflation en vue et des bourses en berne, les indices de références pour les taux des prêts immobiliers restent bas et stables en ce début d'été.

Ce statu quo permet aux banques, toujours en quête de nouveaux clients, de réduire leur marge pour proposer des conditions toujours plus attrayantes aux emprunteurs. Nous constatons sur ce mois de juin que les taux fixes ont encore baissé en moyenne de 0.05% sur toutes les durées.



« **Comme nous le pronostiquions le mois dernier, les taux fixes sur 20 ans à 3,50% font leur apparition dans les grilles tarifaires des banques** » souligne Philippe Taboret DGA de Cafpi

A titre d'exemple, pour une mensualité de 1.000 euros sur 20 ans, un acquéreur pouvait emprunter 167.195 euros en janvier. Le coût de son crédit s'élevait 72.805 euros. S'il empruntait le même montant aujourd'hui, sa mensualité diminuerait de 26 euros et le coût de son crédit de 6.248 euros. Et s'il décidait plutôt de maintenir sa mensualité à 1 000 euros, il pourrait emprunter 4.500 euros de plus, tout en profitant d'un coût de crédit moins élevé : **4.469 euros**.

Confrontées à une stabilité prolongée (au moins jusqu'à la fin de l'année) des taux de référence, les banques arbitrent sur leurs marges commerciales, au bénéfice des emprunteurs, avec toujours des tendances régionales spécifiques.

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
 Carol Galivel / Julien Michon

Cafpi – 01 69 51 00 00
 Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint

Taux dans chacune des régions

Région	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans
Alsace	2.81%	3.18%	3.44%	3.65%
Aquitaine	3.00%	3.35%	3.50%	3.70%
Auvergne	3.05%	3.39%	3.60%	3.75%
Basse – Normandie	3.05%	3.40%	3.60%	3.70%
Bourgogne	2.81%	3.18%	3.44%	3.65%
Bretagne	3.05%	3.40%	3.60%	3.70%
Centre	3.05%	3.39%	3.60%	3.70%
Champagne-Ardenne	2.81%	3.18%	3.44%	3.65%
Corse	3.10%	3.39%	3.57%	3.71%
Franche – Comté	2.81%	3.18%	3.44%	3.70%
Haute -Normandie	3.05%	3.40%	3.60%	3.70%
Ile de France	2.95%	3.40%	3.50%	3.70%
Languedoc-Roussillon	3.00%	3.35%	3.57%	3.70%
Limousin	3.10%	3.39%	3.60%	3.75%
Lorraine	2.81%	3.18%	3.44%	3.61%
Midi – Pyrénées	3.00%	3.35%	3.50%	3.75%
Nord -Pas de Calais	3.15%	3.55%	3.65%	3.80%
Pays de la Loire	3.05%	3.40%	3.60%	3.70%
Picardie	3.15%	3.45%	3.60%	3.76%
Poitou Charente	3.10%	3.40%	3.60%	3.75%
Provence Alpes Côte d'Azur	3.00%	3.39%	3.57%	3.70%
Rhône Alpes	3.00%	3.39%	3.59%	3.70%



Les symboles expriment la variation moyenne des taux fixes sur chaque région

Légende			
	≤ - 0.05%		- 0.05%
Taux proches des indices			
	+ 0.05%		≥ + 0.05%

Toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne ou soumises à la même concurrence. L'Est de la France et la Bourgogne, suivie de près par l'Île-de-France, le Midi Pyrénées et le Sud-ouest sont de ce point de vue les régions les plus dynamiques en proposant les taux fixes les plus bas. Sans pour autant que la différence avec les autres régions soit importante, puisque dans ce domaine aussi « les taux se resserrent » pour s'établir à 0,25% d'écart maximum sur les taux moyens pratiqués sur toute la France.

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Julien Michon
 21-23 rue Klock – 92110 Clichy
 Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

Cafpi – 01 69 51 00 00
Philippe Tabet – Directeur Général Adjoint
 28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
 Fax : 01 69 51 18 18 – p.taboret@cafpi.fr